



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

communes

Question au Gouvernement n° 1427

Texte de la question

### RÉFORME TERRITORIALE

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Christophe Fromantin, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

**M. Jean-Christophe Fromantin.** Monsieur le Premier ministre, en réponse à l'excellente question de notre collègue Thierry Benoit, nous avons eu l'occasion de vous entendre vous exprimer sur l'ambition territoriale. Nous tous, dans cet hémicycle, nous partageons une telle ambition, puisque nous devons nos mandats aux projets que nous avons proposés à nos territoires. Pourtant, les différentes réformes territoriales qui ont été proposées ces derniers temps suscitent de véritables inquiétudes sur le sort que vous réservez aux élus. Notre collègue François Sauvadet vous interpelle régulièrement sur le sort des conseillers départementaux, puisque cette réforme videra nos territoires ruraux d'une présence politique, de projets, d'une capacité d'initiative.

Dans quelques jours, les territoires urbains, cette fois, subiront les mêmes attaques, la même remise en cause du pouvoir d'initiative des élus locaux. En effet, la métropole du Grand Paris, dont nous discuterons bientôt, neutralise complètement le pouvoir des maires : le maire d'une commune de la métropole du Grand Paris devra, demain, obéir à un schéma régional, lequel devra obéir à un schéma métropolitain, qui donnera des ordres à un conseil de territoires.

L'élu local, le maire, sera, vous le savez, monsieur le Premier ministre, le dernier maillon de la chaîne. Vous avez été maire d'une grande métropole, vous y aviez un véritable pouvoir d'initiative. Or cette liberté d'initiative est remise en cause dans les textes que vous proposez.

Ma question est simple : voulez-vous faire des élus locaux et des territoires le dernier maillon de la chaîne et remettre l'État au premier plan dans une logique centralisatrice ou voulez-vous permettre à nos territoires d'être les premiers maillons de la chaîne, le lieu d'un véritable pouvoir démocratique capable d'exprimer son potentiel en matière d'initiatives ? Bref, voulez-vous redonner de la liberté aux élus locaux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique.

**Mme Marylise Lebranchu, ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique.** Monsieur le député Fromantin, il ne vous a pas échappé que, dans le cadre du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, le Gouvernement a accompagné les propositions du syndicat Paris Métropole en essayant de répondre à la création d'un syndicat au troisième degré, qui éloignait totalement les maires du pouvoir de décision. Après un certain nombre de discussions, nous nous sommes

accordés sur un établissement public intercommunal.

Cette question concerne non seulement notre pays, mais aussi l'Europe et le monde. J'aurai en effet, demain, la très grande chance de recevoir, à Marseille, un rapport de l'OCDE sur le sujet, que je commenterai en présence de trente maires de grandes villes et de vingt ministres des pays de l'OCDE. Ce rapport montre notamment que l'aire urbaine d'Aix-Marseille-Provence possède beaucoup d'atouts, mais qu'il lui manquait un outil institutionnel.

Le projet de loi qui viendra en discussion le 10 décembre devant votre assemblée prévoit en effet un statut particulier pour trois grandes métropoles – Paris, Lyon, Marseille –, mais ce statut fait une grande place aux maires, qui pourront enfin, à l'échelle de la métropole, discuter directement de grands projets en matière d'industrie, de logement, d'enseignement supérieur et de recherche et d'environnement, l'ensemble des tâches relevant de la proximité étant maintenues à l'échelon des conseils des territoires.

Grâce à ces grands outils, monsieur Fromantin, les maires pourront enfin – en particulier pour le Grand Paris, dont le projet de Grand Paris express, qui traînait depuis si longtemps, a fait l'objet de réponses immédiates de la part du Premier ministre et de Cécile Duflot – régler les questions du logement, de l'activité économique dans le cadre d'une forte péréquation. C'est d'ailleurs sur ce dernier sujet, monsieur Fromantin, que nous aurions le plus à échanger. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Fromantin](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (6<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1427

**Rubrique :** Collectivités territoriales

**Ministère interrogé :** Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

**Ministère attributaire :** Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2013](#)